

PORTAIL DU
GOUVERNEMENT

> accueil

ACTUALITÉS

14-12-2006 18:45

Dominique de Villepin clôture la Conférence emploi-revenus

Dominique de Villepin a clôturé, le 14 décembre 2006, la Conférence Emploi-revenus. Avec les partenaires sociaux, un diagnostic a été dressé et les difficultés spécifiques rencontrées par les classes moyennes et les ménages les plus modestes ont été évoquées. Le Premier ministre a proposé des mesures pouvant être engagées "dès les prochaines semaines", notamment à destination des jeunes et des femmes.

Le discours de clôture**Permettre à toujours plus de Français d'accéder à un emploi**

Les stages en entreprises devaient être valorisés et moralisés. Le Premier ministre souhaite également qu'ils soient plus faciles d'accès. Une bourse des stages sera donc créée pour fonctionner "avant la fin du premier trimestre 2007". L'ensemble des propositions sera compilé sur internet par l'ANPE et le Centre d'information et de documentation jeunesse. Si les négociations relatives à la rémunération des stages n'aboutissent pas en mars, le Gouvernement agira par décret.

Dominique de Villepin a souhaité que l'expérience professionnelle de toutes les personnes à temps partiel puissent être reconnue. 80 % de celles-ci étant des femmes, la Validation des acquis de l'expérience, devra leur permettre de "décrocher un diplôme grâce à leur expérience professionnelle et aux efforts fournis", a estimé le chef du Gouvernement.

"Ne pas smicardiser la société"

Face au tassement des grilles salariales et au nombre croissant de salariés au SMIC, Dominique de Villepin a souhaité une accélération des négociations salariales. "Dans beaucoup de branches professionnelles, la grille des salaires débute à un niveau inférieur au salaire minimum. Je souhaite que ce ne soit plus le cas d'ici la fin mars 2007", a-t-il déclaré.

Ce que souhaite le Gouvernement, c'est l'instauration d'une logique de négociation quand ce n'est pas encore le cas. L'objectif à atteindre : "zéro branche en dessous du SMIC". Quant au Comité de suivi des négociations salariales, il devra veiller, entre autres, à ce qu'à compétences égales, les femmes aient droit au même salaire que les hommes.

Le Gouvernement a jugé utile que le niveau de revalorisation du SMIC soit connu plusieurs mois avant sa date d'application. L'enjeu est que les négociations salariales puissent aboutir avant cette revalorisation. Dominique de Villepin a également proposé que les décisions portant sur le SMIC s'appuient sur l'avis d'un comité d'experts. "Un moyen de garantir une bonne évaluation" de cette décision, selon le Premier ministre.

Faciliter la vie quotidienne des Français

Deux mesures relatives au logement ont été proposées. D'une part, le Gouvernement souhaite un moratoire des loyers en 2007. Un accord visant leur modération sera signé avec l'Union nationale des propriétaires immobiliers. D'autre part, pour un meilleur accès au logement, une garantie-location, financé par l'Etat, sera créée, sous la forme d'un dispositif global de garantie des risques locatifs. Par ailleurs, lors d'un entretien télévisé, Dominique de Villepin a annoncé une hausse de l'APL de 2,8 % au 1er janvier 2007.

Elargir l'accès aux services à la personne pour les foyers les plus modestes est l'autre objectif du Gouvernement visant à faciliter la vie quotidienne. Pour les ménages non soumis à l'impôt sur le revenu, l'Etat remboursera la moitié des dépenses engagées pour ces services.

A cela s'ajoute la volonté de "rendre possible" la retenue d'impôt à la source en 2008. Le Gouvernement veut ici palier au fait que, faute d'une telle retenue, des Français ne "connaissent pas exactement le montant actuel de leurs impôts". Enfin, en matière de complémentaire santé et de prévoyance, une réforme sera engagée. Son but : qu'un plus grand nombre de personnes puissent être couvertes par des contrats collectifs.